



DIRECTION REGIONALE DE LORRAINE

*

DIRECTION OPERATIONNELLE DE METZ
103,rue aux Arènes-BP 9019 - 57037 METZ cedex 1

*

TRANSMISSIONS
RADIOELECTRIQUES

STATION
DE
LOUVIGNY

C.C.T. N°05722039

EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE 1/25000

ZONE DE SERVITUDES RADIOELECTRIQUES CONTRE
LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES

COBE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
(Decret n° 62-273 et 62-274 du 12-03-1962)

84 TMZ 115 METZ le: juillet 1989 Etabli par B.E. GIMETZ

LEGENDE

1-Dans la zone de protection radio electrique delimitée par un cercle de 1500metres de rayon il est interdit aux propriétaires ou usagers d installations electriques de produire ou de propager des perturbations se situant dans la gamme d ondes radioelectriques recues par le centre et presentant pour les appareils du centre un degre de gravite superieur a la valeur compatible avec l exploitation du centre

2-Dans la zone de garde radioelectrique delimitée par un cercle de 500 metres de rayon il est interdit de mettre en service du materiel electrique susceptible de perturber les receptions radioelectriques du centre ou d apporter des modifications a ce materiel sans l autorisation du Ministre dont les services exploitent ou controlent le centre

NOTA: Par arrete n° 276 du Ministre delegue aupres du Ministre de l Indus-trie des P et T et du Tourisme charge des P et T en date du 22 JANVIER 1987 le centre de reception radioelectrique de LOUVIGNY exploité par le Ministère des Postes,des Télécommunications et de l' Espace est classé en 2^e catégorie

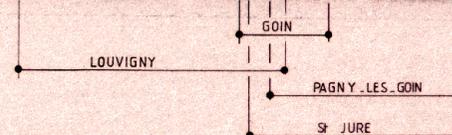
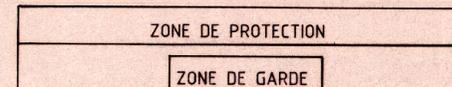
REMARQUE: Adresse a consulter dans les cas douteux

FRANCE TELECOM
Direction Operationnelle de Metz
Lignes-Transmission-Reseau
103 Rue aux Arènes
BP 9019
57037 METZ CEDEX 1

LEGENDE

 Zone de protection
 Zone de garde

DECRET DU 19 OCTOBRE 1990



57-MOSELLE Prefecture:MET7